

- Présidence :** Thierry GOBRY
- Membres présents :** Mmes.
MM. Fabrice ARNEAU, Hervé HAMONIC, Christophe LONDEIX,
Damien LAFAURIE.
- Invités :** Vanessa JUGE, Thibault GABARD
Isabelle DA SILVA CARLOS, Christophe SEYNAT, Cédric PICARD,
Thomas MEUNIER.
- Membres excusés :** Mme. Karine VERGNAUD
- Invité excusé :** Néant.
- Membres absents :** Néant.
- Invités absents :** Néant.

PV N°1 DU 6/10/2022

Réunion du 25/08/22, 1/09/22, 8/09/22, 15/09/22.

SOMMAIRE

1° Introduction

- **Accueil**
- **Formalité**
- **Présentation**

2° Sujet(s) « Pour décision »

- **Validation de la commission des compétitions jeunes.**
- **Validation du calendrier de la première phase.**
- **Validation des équipes engagées.**
- **Création et validation des poules par catégorie.**

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- **Mails reçus.**

4° Questions et informations diverses

- Répartition pour le District de la Charente – Accession U13 régional et U17 R2

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui ont fait part de leur absence. L'animateur accueille les nouveaux membres de la commission. C'est aussi un réel plaisir de se retrouver pour parler football. Merci à tous. L'animateur et les membres de la commission se présentent et échangent sur le fonctionnement et les missions confiés à la commission des compétitions jeunes. L'animateur et les membres de la commission souhaitent la bienvenue à Isabelle DA SILVA CARLOS et Christophe SEYNAT, Cédric PICARD puis Thomas MEUNIER, qui souhaitent intégrer la Commission des compétitions jeunes.

Composition de la commission des compétitions jeunes :

Présidence : GOBRY Thierry 06 67 94 28 54

Co-Présidence : Hervé Hamonic

Référent U17-U19 : Isabelle DA SILVA CARLOS - Damien LAFAURIE

Référent U15 : Christophe LONDEIX – Christophe SEYNAT

Référent U13 : Hervé Hamonic - Cédric PICARD.

Référent U11 : Fabrice ARNEAU – Thomas MEUNIER.

Commission Foot d'éveil et foot à l'école :

Présidence : Karine Vergnaud

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - VALIDATION DE LA COMPOSITION DES COMPETITIONS JEUNES :

- Les membres de la commission des compétitions jeunes acceptent les missions confiées par le pôle des compétitions. Les membres de la commission acceptent également d'honorer les références des catégories confiées.

Décision 01 : En accord avec l'animateur de la commission des compétitions jeunes, la commission est validée.

SUJET(S) « POUR DECISION »

2° - ELABORATION DU CALENDRIER DES COMPETITIONS JEUNES DE LA PREMIERE PHASE.

- Première journée de championnat le 17/09/22 pour les catégories U19, U17, U15, U13.
- U19- 22 journées de programmées en match aller/retour en Inter-District.
- U17 Niveau 1 : 9 journées.
- U17 Brassage - Poule A : 10 journées - Poule B : 7 journées.
- U15 Brassage - Poule A, B, C, D : 7 journées.
- U13 Niveau 1 : 9 journées.
- U13 Brassage - Poule A, B, C, D, E, F : 6 journées.
- U11 Brassage – 3 Niveaux, 3 phases ; 1°phase : 4 journées, 2° phase : 10 journées, 3° phases : 3 journées.

Décision 02 : En accord avec l'animateur de la commission des compétitions jeunes, la commission valide l'élaboration du calendrier des compétitions jeunes de la première phase.

SUJET(S) « POUR DECISION »

3° - VALIDATION DES EQUIPES ENGAGEES :

- U19 - inter-district 5 équipes du district de la Charente.
- U17 Niveau 1 - 10 équipes engagées.
- U17 brassage - 13 équipes engagées.
- U15 brassage - 32 équipes engagées.
- U13 Niveau 1 - 10 équipes.
- U13 Brassage – 56 équipes.

Décision 03 : En accord avec l'animateur de la commission des compétitions jeunes, la commission valide les équipes engagées.

SUJET(S) « POUR DECISION »

4° - CREATION ET VALIDATION DES POULES :

- U19 - inter-district 5 équipes du district de la Charente, 1 poule unique.
- U17 Niveau 1 - 10 équipes engagées, 1 poule unique.

- ; U17 brassage - 13 équipes engagées, poule A ; 6 équipes, poule B ; 7 équipes.
- U15 brassage - 32 équipes engagées, poule A, B, C, D, de 8 équipes par poule.
- U13 Niveau 1 - 10 équipes engagées, poule unique.
- U13 Brassage - 56 équipes engagées, poule A constituée de 10 équipes, poule B constituée de 9 équipes, poule C constituée de 9 équipes, poule D constituée de 10 équipes, poule E constituée de 9 équipes, poule F constitué de 9 équipes

Décision 04 : En accord avec l'animateur de la commission des compétitions jeunes, la commission valide les poules constituées.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

Tous les mails reçus ont été traité par le responsable du pôle compétitions jeunes et la commission des compétitions jeunes.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Répartition pour le District de la Charente – Accession U13 régional et U17 R2

- Accession en U13 Régional à mi-saison, le nombre d'équipes est de 3.
- Accession en U17 Régional à mi-saison, le nombre d'équipes est de 2.

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU P.V. N° 1 DU 6/10/2022

- **Décision 01** : En accord avec l'animateur de la commission des compétitions jeunes, la commission est validée.
- **Décision 02** : En accord avec l'animateur de la commission des compétitions jeunes, la commission valide l'élaboration du calendrier des compétitions jeunes de la première phase.
- **Décision 03** : En accord avec l'animateur de la commission des compétitions jeunes, la commission valide les équipes engagées.
- **Décision 04** : En accord avec l'animateur de la commission des compétitions jeunes, la commission valide les poules constituées.

La prochaine réunion est fixée au 22/09/2022 à 18H00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

**Le Secrétaire
L'animateur
GOBRY Thierry**

